

ANNEXE
ETAT DE L'ENSEMBLE DES INDEMNITES PERÇUES PAR LES ELUS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

L'article 92 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, codifié à l'article L.5211-12-1 du CGCT, a introduit l'obligation pour les Communautés urbaines d'établir **un état annuel présentant l'ensemble des indemnités de toutes natures, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant dans leur Conseil**, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie (syndicats mixtes) ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale de ces sociétés (sociétés d'économie mixte locale et sociétés publiques locales). Cet état est communiqué chaque année aux conseillers communautaires avant l'examen du budget de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Nom de l'élu	INDEMNITE COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS		INDEMNITE MUNICIPALE			AUTRE INDEMNITE		
	Fonction de l'élu(e)	Montant brut mensuel (en €)	Nom de la commune	Fonction de l'élu(e)	Montant brut mensuel (en €)	Nom de la collectivité ou du syndicat	Fonction de l'élu(e)	Montant brut mensuel (en €)
VAUTRIN Catherine	Présidente	5 639,63	Reims	Adjointe au Maire de Reims	2 053,60			
TOULLEC Alain	Vice-Président	1 750,23	Rilly-La-Montagne	Maire de Rilly-La-Montagne	1 605,54			
ROBINET Arnaud	Vice-Président	1 750,23	Reims	Maire de Reims	6 767,56			
BEAUJARD Katia	Vice-Présidente	1 750,23	Hermonville	Maire de Hermonville	1 505,20			
FORTUNE Jean-Pierre	Vice-Président	1 750,23	Tinqueux	Maire de Tinqueux	3 500,46	Conseil Départemental de la Marne	Conseiller départemental	2 567,00
DESVERONNIERES Anne	Vice-Présidente	1 750,23	Pomacle	Maire de Pomacle	991,80			
GEORGIN Pierre	Vice-Président	1 750,23	Champigny	Maire de Champigny	1 407,18			
BLIN Francis	Vice-Président	1 750,23	Trigny	Maire de Trigny	1 567,42			
MIRAVETE Nathalie	Vice-Présidente	1 750,23	Reims	Adjointe au Maire de Reims	2 053,60			
WANSCHOOR Alain	Vice-Président	1 750,23	Betheny	Maire de Bétheny	2 080,83			
LORIN Pascal	Vice-Président	1 750,23	Auberive	Maire de Auberive	991,80	Syndicat de valorisation des ordures ménagères de la marne (SYVALOM)	Vice-Président	363,66
DURIN Patricia	Vice-Présidente	1 750,23	Lhery	Maire de Lhéry	694,26			
BEDEK Patrick	Vice-Président	1 750,23	Cernay-Les-Reims	Maire de Cernay-Les-Reims	1 906,58			
MOURRA Francois	Vice-Président	1 750,23	Vandeuil	Maire de Vandeuil	991,80	Syndicat Intercommunal d'Energie de la Marne (SIEM)	Vice-Président du SIEM	727,32
ROSSI Mario	Vice-Président	1 750,23	Reims	Conseiller Municipal Délégué de Reims	716,82	Conseil Départemental de la Marne	Vice-Président du Conseil Départemental	3 267,10
RIFFE Guy	Vice-Président	1 750,23	Isles-Sur-Suipe	Maire de Isles-Sur-Suipe	1 567,43			
KELLER Michel	Conseiller communautaire délégué à l'animation d'une conférence de territoire	991,80	Witry-Les-Reims	Maire de Witry-Les-Reims	2 139,17			
LHOTTE Pierre	Conseiller communautaire délégué à l'animation d'une conférence de territoire	991,80	Branscourt	Maire de Branscourt	535,57			
SALMON Philippe	Conseiller communautaire délégué à l'animation d'une conférence de territoire	991,80	Crugny	Maire de Crugny	1 567,43	Conseil Départemental de la Marne	Conseiller départemental	2 567,00
ROUSSEAUX Claudine	Conseillère communautaire déléguée à l'animation d'une conférence de territoire	991,80	Loivre	Maire de Loivre	2 006,93			
DUBOIS Thomas	Conseiller communautaire délégué à l'animation d'une conférence de territoire	991,80	Sillery	Maire de Sillery	1 615,65			
MACQUART Colette	Conseillère communautaire déléguée à l'animation d'une conférence de territoire	991,80	Chambrecy	Maire de Chambrecy	991,80			
MOUSEL Patrice	Conseiller communautaire délégué à l'animation d'une conférence de territoire	991,80	Warmeriville	Maire de Warmeriville	2 006,93			
DESSOYE Gilles	Conseiller communautaire délégué à l'animation d'une conférence de territoire	991,80	Ville-En-Selve	Maire de Ville-En-Selve	595,08			
GOUAULT Jean-Jacques	Conseiller communautaire délégué à l'animation d'une conférence de territoire	991,80	Betheniville	Maire de Betheniville	2 006,93			
ALBERTINI Xavier	Conseiller communautaire délégué	697,37	Reims	Adjoint au Maire de Reims	2 053,60	Conseil Régional du Grand Est	Vice-Président du Conseil Régional	3 049,29
BARRIER Patrice	Conseiller communautaire délégué	697,37	Taissy	Maire de Taissy	1 730,78			
CHATILLON David	Conseiller communautaire délégué	697,37	Reims	Conseiller municipal de Reims	233,36			
CHEVALIER Cédric	Conseiller communautaire délégué	697,37	Saint-Léonard	Maire de Saint-Léonard	991,80	Conseil Régional du Grand Est	Conseiller régional	2 395,87

ANNEXE
ETAT DE L'ENSEMBLE DES INDEMNITES PERÇUES PAR LES ELUS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

L'article 92 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, codifié à l'article L.5211-12-1 du CGCT, a introduit l'obligation pour les Communautés urbaines d'établir **un état annuel présentant l'ensemble des indemnités de toutes natures, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant dans leur Conseil**, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie (syndicats mixtes) ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale de ces sociétés (sociétés d'économie mixte locale et sociétés publiques locales). Cet état est communiqué chaque année aux conseillers communautaires avant l'examen du budget de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Nom de l'élu	INDEMNITE COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS		INDEMNITE MUNICIPALE			AUTRE INDEMNITE		
	Fonction de l'élu(e)	Montant brut mensuel (en €)	Nom de la commune	Fonction de l'élu(e)	Montant brut mensuel (en €)	Nom de la collectivité ou du syndicat	Fonction de l'élu(e)	Montant brut mensuel (en €)
GOSSARD Charles	Conseiller communautaire délégué	697,37	Fismes	Maire de Fismes	2 139,17			
LEPAN Frédéric	Conseiller communautaire délégué	697,37	Prunay	Maire de Prunay	1 264,05			
MARX Jean	Conseiller communautaire délégué	697,37	Cormontreuil	Maire de Cormontreuil	2 139,17	Conseil Départemental de la Marne	Conseiller départemental	2 567,00
NOEL Franck	Conseiller communautaire délégué	697,37	Reims	Adjoint au Maire de Reims	2 053,60			
QUENTIN Evelyne	Conseillère communautaire déléguée	697,37	Saint-Brice-Courcelles	Maire de Saint-Brice-Courcelles	1 555,76			
ROZE Jean-Marc	Conseiller communautaire délégué	697,37	Reims	Adjoint au Maire de Reims	2 053,60	Conseil Départemental de la Marne	Vice-Président du Conseil Départemental	3 267,10
AÏT-IHADDADENE Azzedine	Conseiller communautaire	233,36	Savigny-Sur-Ardres	Maire de Savigny-Sur-Ardres	743,85			
ALLARD Badia	Conseillère communautaire	233,36	Reims	Adjointe au Maire de Reims	2 053,60			
ALLOUCHERY Jean-Marie	Conseiller communautaire	233,36	Chamery	Maire de Chamery	694,26			
AMMEUX Eric	Conseiller communautaire	233,36	Jonquery	Maire de Jonquery	991,80			
AMMOURA Jacques	Conseiller communautaire	233,36	Reims	Adjoint au Maire de Reims	2 053,60			
ARISTON Paul-Vincent	Conseiller communautaire	233,36	Brouillet	Maire de Brouillet	250,03			
ARIZZI Bruno	Conseiller communautaire	233,36	Germigny	Maire de Germigny	991,80			
ARNAUD Jean-Pierre	Conseiller communautaire	233,36	Saint-Euphraise-Et-Clairizet	Maire de Saint-Euphraise-Et-Clairizet	991,80			
ASSELIN Franck	Conseiller communautaire	233,36	Mery-Premecy	Maire de Mery-Premecy	495,90			
AUGUSTE Jean-Robert	Conseiller communautaire	233,36	Courmas	Maire de Courmas	991,80			
AYALA Raymond	Conseiller communautaire	233,36	Les Petites-Loges	Maire de Les Petites-Loges	991,80			
BAILLY Franck	Conseiller communautaire	233,36	Serzy-Et-Prin	Maire de Serzy-Et-Prin	644,47			
BAILLY Maryline	Conseillère communautaire	233,36	Heutregiville	Maire de Heutregiville	991,80			
BARON Edouard	Conseiller communautaire	233,36	Reims	Conseiller municipal de Reims	233,36			
BARONNET Francois	Conseiller communautaire	233,36	Saint Martin L'Heureux	Maire de Saint Martin L'Heureux	661,19			
BARRÉ Caroline	Conseillère communautaire	233,36	Reims	Adjointe de quartier	2 053,60			
BASTOGNE Marie-Hélène	Conseillère communautaire	233,36	Berru	Maire de Berru	1 567,43			
BEAUVAIS Valérie	Conseillère communautaire	233,36	Reims	Conseillère Municipale	233,36			
BELAMY Nathalie	Conseillère communautaire	233,36	Saint-Etienne-Sur-Suippes	Adjointe au Maire de Saint-Etienne-Sur-Suippes	385,05			
BENCIVENGO Marcel	Conseiller communautaire	233,36	Unchair	Maire de Unchair	991,80			
BENNEZON Vincent	Conseiller communautaire	233,36	Courville	Maire de Courville	595,08			
BERLOT Christian	Conseiller communautaire	233,36	Aougny	Maire de Aougny	991,80			
BERTHON Florence	Conseillère communautaire	233,36	Witry-Les-Reims	Adjointe au Maire de Witry-Les-Reims	700,09			

ANNEXE
ETAT DE L'ENSEMBLE DES INDEMNITES PERÇUES PAR LES ELUS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

L'article 92 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, codifié à l'article L.5211-12-1 du CGCT, a introduit l'obligation pour les Communautés urbaines d'établir **un état annuel présentant l'ensemble des indemnités de toutes natures, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant dans leur Conseil**, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie (syndicats mixtes) ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale de ces sociétés (sociétés d'économie mixte locale et sociétés publiques locales). Cet état est communiqué chaque année aux conseillers communautaires avant l'examen du budget de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Nom de l'élu	INDEMNITE COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS		INDEMNITE MUNICIPALE			AUTRE INDEMNITE		
	Fonction de l'élu(e)	Montant brut mensuel (en €)	Nom de la commune	Fonction de l'élu(e)	Montant brut mensuel (en €)	Nom de la collectivité ou du syndicat	Fonction de l'élu(e)	Montant brut mensuel (en €)
BILLY Laurence	Conseillère communautaire	233,36	Reims	Conseillère municipale de Reims	233,36			
BLANCHARD Raphaël	Conseiller communautaire	233,36	Reims	Adjoint au Maire de Reims	2 053,60	Conseil Départemental de la Marne	Conseiller départemental	2 567,00
BLONDEAU Brigitte	Conseillère communautaire	233,36	Reims	Conseillère municipale de Reims	233,36			
BLOT Christophe	Conseiller communautaire	233,36	Montigny-Sur-Vesle	Maire de Montigny-Sur-Vesle	1 567,43			
BOILLY Bertrand	Conseiller communautaire	233,36	Breuil Sur Vesle	Maire de Breuil Sur Vesle	991,80			
BONHOMME Romain	Conseiller communautaire	233,36	Beine-Nauroy	Maire de Beine-Nauroy	1 271,83			
BOUVILLE Denis	Conseiller communautaire	233,36	Trépail	Maire de Trépail	991,80			
BRIANCON Thierry	Conseiller communautaire	233,36	Ville-En-Tardenois	Maire de Ville-En-Tardenois	1 175,57			
BRICOUT Gabrielle	Conseillère communautaire	233,36	Bétheny	Conseillère municipale de Bétheny	0,00			
CARNOYE Nicolas	Conseiller communautaire	233,36	Rosnay	Maire de Rosnay	991,80			
CARON Francky	Conseiller communautaire	233,36	Magneux	Maire de Magneux	991,80			
CHARDONNET Philippe	Conseiller communautaire	233,36	Dontrien	Maire de Dontrien	661,19			
CHARPENTIER Fabien	Conseiller communautaire	233,36	Billy-Le-Grand	Maire de Billy-Le-Grand	991,80			
CHAUMET Valérie	Conseillère communautaire	233,36	Sept-Saulx	Maire de Sept-Saulx	1 567,43			
CHEF Hervé	Conseiller communautaire	233,36	Saint-Masmes	Maire de Saint-Masmes	892,62			
CHER Conrad	Conseiller communautaire	233,36	Vaudemange	Maire de Vaudemange	991,80			
CHOPART Catherine	Conseillère communautaire	233,36	Reims	Conseillère municipale déléguée de Reims	716,82			
CHOPIN Jacky	Conseiller communautaire	233,36	Olizy-Violaine	Maire de Olizy-Violaine	991,80			
CHRETIEN Patrice	Conseiller communautaire	233,36	Berméricourt	Maire de Berméricourt	664,51			
CHRISTOPHE Dany	Conseiller communautaire	233,36	Reims	Conseiller municipal de Reims	233,36			
COCHEME Bruno	Conseiller communautaire	233,36	Romigny	Maire de Romigny	991,80			
CONREAU Cécile	Conseillère communautaire	233,36	Janvry	Maire de Janvry	892,62	Conseil Départemental de la Marne	Conseillère départementale	2 567,00
CORBEAUX Christophe	Conseiller communautaire	233,36	Verzy	Maire de Verzy	1 567,43	Syndicat Intercommunal d'Energie de la Marne (SIEM)	Vice-Président du SIEM	727,32
CORDEBAR Valérie	Conseillère communautaire	233,36	Courtagnon	Maire de Courtagnon	495,90			
COUTANT Catherine	Conseillère communautaire	233,36	Reims	Conseillère municipale déléguée de Reims	716,82			
DA COSTA Sarah	Conseillère communautaire	233,36	Reims	Conseillère municipale de Reims	233,36			
DARGENT Nicolas	Conseiller communautaire	233,36	Tinqueux	Adjoint au Maire de Tinqueux	606,74			
DE CEULENEER Alain	Conseiller communautaire	233,36	Poilly	Maire de Poilly	743,85			
DECHAMPS Frédéric	Conseiller communautaire	233,36	Marfaux	Maire de Marfaux	991,80			

ANNEXE
ETAT DE L'ENSEMBLE DES INDEMNITES PERÇUES PAR LES ELUS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

L'article 92 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, codifié à l'article L.5211-12-1 du CGCT, a introduit l'obligation pour les Communautés urbaines d'établir **un état annuel présentant l'ensemble des indemnités de toutes natures, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant dans leur Conseil**, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie (syndicats mixtes) ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale de ces sociétés (sociétés d'économie mixte locale et sociétés publiques locales). Cet état est communiqué chaque année aux conseillers communautaires avant l'examen du budget de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Nom de l' élu	INDEMNITE COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS		INDEMNITE MUNICIPALE			AUTRE INDEMNITE		
	Fonction de l' élu(e)	Montant brut mensuel (en €)	Nom de la commune	Fonction de l' élu(e)	Montant brut mensuel (en €)	Nom de la collectivité ou du syndicat	Fonction de l' élu(e)	Montant brut mensuel (en €)
DELFORGE Eric	Conseiller communautaire	233,36	Reims	Conseiller municipal de Reims	233,36			
DEPAQUY Marie	Conseillère communautaire	233,36	Reims	Adjointe au Maire de Reims	2 053,60	Conseil Départemental de la Marne	Vice-Présidente du Conseil Départemental	3 267,10
DEPLAINE Laurence	Conseillère communautaire	233,36	Cuisles	Maire de Cuisles	793,44			
DESIRA Thierry	Conseiller communautaire	233,36	Villers-Aux-Noeuds	Maire de Villers-Aux-Noeuds	661,20			
DESSOY Anny	Conseillère communautaire	233,36	Les Mesneux	Maire de Les Mesneux	1 253,94			
D'HARCOURT Charlotte	Conseillère communautaire	233,36	Reims	Conseillère municipale de Reims	233,36			
D'HARCOURT Robert	Conseiller communautaire	233,36	Pargny-Les-Reims	Maire de Pargny-Les-Reims	991,80			
DOLE Sébastien	Conseiller communautaire	233,36	Chaumuzy	Maire de Chaumuzy	991,80			
DOMINICY Alban	Conseiller communautaire	233,36	Reims	Conseiller municipal délégué de Reims	716,82			
DOUAH Touria	Conseillère communautaire	233,36	Reims	Conseillère municipale de Reims	233,36			
DUBOIS Jean-Luc	Conseiller communautaire	233,36	Arcis-Le-Ponsart	Maire de Arcis-Le-Ponsart	991,80			
DUNTZE Kim	Conseillère communautaire	233,36	Reims	Adjointe au Maire de Reims	2 053,60	Conseil Départemental de la Marne	Vice-Présidente du Conseil Départemental	3 267,10
DUPIN Martial	Conseiller communautaire	233,36	Chalons-Sur-Vesle	Maire de Chalons-Sur-Vesle	991,80			
DUTERNE Cyrille	Conseillère communautaire	233,36	Verzenay	Maire de Verzenay	2 006,93			
FARARD Jean-Louis	Conseiller communautaire	233,36	Pourcy	Maire de Pourcy	843,03			
FORTIER Jérôme	Conseiller communautaire	233,36	Boult-Sur-Suipe	Adjoint au Maire de Boult-sur-Suipe	770,10			
FRAEYMAN-VELLY Evelyne	Conseillère communautaire	233,36	Saint-Gilles	Maire de Saint-Gilles	991,80			
FRANCQUE Régis	Conseiller communautaire	233,36	Lagery	Maire de Lagery	991,80			
GACHET Claude	Conseiller communautaire	233,36	Reims	Adjoint de quartier	2 053,60			
GARDEBLED Audrey	Conseillère communautaire	233,36	Cormontreuil	Adjointe au Maire de Cormontreuil	727,32			
GARNOTEL Pascal	Conseiller communautaire	233,36	Lavannes	Maire de Lavannes	1 253,94			
GARUS Laurence	Conseillère communautaire	233,36	Epoye	Maire de Epoye	991,80			
GERARD Isabelle	Conseillère communautaire	233,36	Tinqueux	Conseillère municipale de Tinqueux	77,79			
GERMAIN Charles	Conseiller communautaire	233,36	Reims	Adjoint au Maire de Reims	2 053,60			
GIRARD Damien	Conseiller communautaire	233,36	Pontfaverger-Moronvilliers	Maire de Pontfaverger-Moronvilliers	2 006,93			
GOBINET Laurent	Conseiller communautaire	233,36	Reims	Conseiller municipal de Reims	233,36			
GOMBAUD Stéphane	Conseiller communautaire	233,36	Treslon	Maire de Treslon	991,80			
GRAIN Patricia	Conseillère communautaire	233,36	Reims	Conseillère municipale de Reims	233,36			
GRISOUARD Jean-Pierre	Conseiller communautaire	233,36	Saint-Hilaire-Le-Petit	Maire de Saint-Hilaire-Le-Petit	852,94			

ANNEXE
ETAT DE L'ENSEMBLE DES INDEMNITES PERÇUES PAR LES ELUS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

L'article 92 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, codifié à l'article L.5211-12-1 du CGCT, a introduit l'obligation pour les Communautés urbaines d'établir **un état annuel présentant l'ensemble des indemnités de toutes natures, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant dans leur Conseil**, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie (syndicats mixtes) ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale de ces sociétés (sociétés d'économie mixte locale et sociétés publiques locales). Cet état est communiqué chaque année aux conseillers communautaires avant l'examen du budget de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Nom de l'élu	INDEMNITE COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS		INDEMNITE MUNICIPALE			AUTRE INDEMNITE		
	Fonction de l'élu(e)	Montant brut mensuel (en €)	Nom de la commune	Fonction de l'élu(e)	Montant brut mensuel (en €)	Nom de la collectivité ou du syndicat	Fonction de l'élu(e)	Montant brut mensuel (en €)
GUY Vincent	Conseiller communautaire	233,36	Chigny-Les-Roses	Maire de Chigny-Les-Roses	1 567,43			
HABARE Nicolas	Conseiller communautaire	233,36	Bourgogne-Fresne	Maire de Bourgogne-Fresne	1 449,97			
HARLAUT Pascal	Conseiller communautaire	233,36	Romain	Maire de Romain	991,80			
HENIN Dominique	Conseiller communautaire	233,36	Trois-Puits	Maire de Trois-Puits	991,80			
HIET Serge	Conseiller communautaire	233,36	Val-De-Vesle	Maire de Val-De-Vesle	1 567,43			
HIRAULT Alain	Conseiller communautaire	233,36	Champfleury	Maire de Champfleury	1 395,01			
HUTASSE Michel	Conseiller communautaire	233,36	Mailly-Champagne	Maire de Mailly-Champagne	1 567,43			
JACOB André	Conseiller communautaire	233,36	Brimont	Maire de Brimont	991,80			
JACQUET Franck	Conseiller communautaire	233,36	Chenay	Maire de Chenay	777,88			
JACQUET Jeanne	Conseillère communautaire	233,36	Thil	Maire de Thil	991,80			
JACQUIOT-DEBOUT Muriel	Conseillère communautaire	233,36	Bastieux-Les-Fismes	Adjointe au Maire de Bastieux-Les-Fismes	308,04			
JOBART Thierry	Conseiller communautaire	233,36	Sarcy	Maire de Sarcy	991,80			
JOLLY Martine	Conseillère communautaire	233,36	Courcy	Maire de Courcy	1 565,48			
LABELLE Pascal	Conseiller communautaire	233,36	Reims	Adjoint au Maire de Reims	2 053,60			
LANG Stéphane	Conseiller communautaire	233,36	Reims	Adjoint de quartier	2 053,60	Conseil Départemental de la Marne	Conseiller départemental	2 567,00
LANTENOIS Chantal	Conseillère communautaire	233,36	Cormicy	Adjointe au Maire de Cormicy	770,10			
LAURIN Cathy	Conseillère communautaire	233,36	Anthenay	Maire d'Anthenay	991,80			
LE PANSE Bénédicte	Conseillère communautaire	233,36	Reims	Conseillère municipale de Reims	233,36			
LECOMTE Guy	Conseiller communautaire	233,36	Cauroy-Les-Hermonville	Maire de Cauroy-Les-Hermonville	991,80			
LEDEME Dominique	Conseiller communautaire	233,36	Reims	Conseiller municipal de Reims	233,36			
LEGER Eric	Conseiller communautaire	233,36	Sacy	Maire de Sacy	991,80			
LEMAIRE Antoine	Conseiller communautaire	233,36	Saint-Thierry	Maire de Saint-Thierry	1 334,06			
LEPITRE Julien	Conseiller communautaire	233,36	Coulommes-La-Montagne	Maire de Coulommes-La-Montagne	991,80			
LEQUEUX Maryse	Conseillère communautaire	233,36	Montbré	Maire de Montbré	991,80			
LESIEUR Marie-Claire	Conseillère communautaire	233,36	Fismes	Adjointe au Maire de Fismes	707,87			
LETISSIER Jean	Conseiller communautaire	233,36	Selles	Maire de Selles	991,80			
LHOTELAIN Denis	Conseiller communautaire	233,36	Caurel	Maire de Caurel	1 567,43			
LIMAN Zabbaou	Conseillère communautaire	233,36	Reims	Conseillère municipale de Reims	233,36			
LOCQUARD Thibault	Conseiller communautaire	233,36	Vaudesincourt	Maire de Vaudesincourt	850,22			

ANNEXE
ETAT DE L'ENSEMBLE DES INDEMNITES PERÇUES PAR LES ELUS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

L'article 92 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, codifié à l'article L.5211-12-1 du CGCT, a introduit l'obligation pour les Communautés urbaines d'établir **un état annuel présentant l'ensemble des indemnités de toutes natures, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant dans leur Conseil**, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie (syndicats mixtes) ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale de ces sociétés (sociétés d'économie mixte locale et sociétés publiques locales). Cet état est communiqué chaque année aux conseillers communautaires avant l'examen du budget de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Nom de l'élu	INDEMNITE COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS		INDEMNITE MUNICIPALE			AUTRE INDEMNITE		
	Fonction de l'élu(e)	Montant brut mensuel (en €)	Nom de la commune	Fonction de l'élu(e)	Montant brut mensuel (en €)	Nom de la collectivité ou du syndicat	Fonction de l'élu(e)	Montant brut mensuel (en €)
LOPATA Jacqueline	Conseillère communautaire	233,36	Mont-Sur-Courville	Maire de Mont-Sur-Courville	495,90			
MAHUET Christophe	Conseiller communautaire	233,36	Aumenancourt	Maire de Aumenancourt	1 404,85			
MALAISE Catherine	Conseillère communautaire	233,36	Prouilly	Maire de Prouilly	1 567,43			
MALTOT Eric	Conseiller communautaire	233,36	Villers-Franqueux	Maire de Villers-Franqueux	1 983,59			
MARCHET Véronique	Conseillère communautaire	233,36	Reims	Adjointe au Maire de Reims	2 053,60	Conseil Régional du Grand Est	Conseillère régionale	2 395,87
MASSONOT Frédéric	Conseiller communautaire	233,36	Ville Dommange	Maire de Ville Dommange	991,80			
MAUPRIVEZ Claude	Conseiller communautaire	233,36	Bouilly	Maire de Bouilly	644,47			
MAZINGUE Emmanuel	Conseiller communautaire	233,36	Reims	Conseiller municipal de Reims	233,36			
MAZOUJ Tarik	Conseiller communautaire	233,36	Reims	Conseiller municipal délégué de Reims	716,82			
MICHEL Jean	Conseiller communautaire	233,36	Courcelles-Sapicourt	Maire de Courcelles-Sapicourt	991,80			
MICHELON Alain	Conseiller communautaire	233,36	Faverolles-Et-Coemy	Maire de Faverolles-Et-Coemy	1 253,55			
MILLER Laure	Conseillère communautaire	233,36	Reims	Adjointe au Maire de Reims	2 053,60	Conseil Départemental de la Marne	Vice-Présidente du Conseil Départemental	3 267,10
MINGOLLA MORLET Orélie	Conseillère communautaire	233,36	Reims	Conseillère municipale de Reims	233,36			
MOREL Patrice	Conseiller communautaire	233,36	Courlandon	Maire de Courlandon	991,80			
MOUCHEL Guy	Conseiller communautaire	233,36	Nogent-L'Abbesse	Maire de Nogent-L'Abbesse	1 567,43			
MOUGENOT Agathe	Conseillère communautaire	233,36	Reims	Conseillère municipale de Reims	233,36			
MUNIER Francis	Conseiller communautaire	233,36	Prosnes	Maire de Prosnes	991,80			
NEYRINCK Marie-Bernadette	Conseillère communautaire	233,36	Tramery	Maire de Tramery	991,80	Syndicat mixte pour l'aménagement de l'Arde	Présidente du syndicat mixte	421,22
NININ Arnaud	Conseiller communautaire	233,36	Bouvancourt	Maire de Bouvancourt	816,77			
ODIN Dimitri	Conseiller communautaire	233,36	Reims	Conseiller municipal délégué de Reims	716,82			
PATINET Christophe	Conseiller communautaire	233,36	Sermiers	Maire de Sermiers	1 410,69			
PERRARD Annie	Conseillère communautaire	233,36	Ecueil	Maire de Ecueil	595,08			
PHILIPOT Jean-Claude	Conseiller communautaire	233,36	Reims	Conseiller municipal de Reims	233,36			
PICOT Marie-Thérèse	Conseillère communautaire	233,36	Reims	Conseillère municipale déléguée de Reims	716,82	Conseil Départemental de la Marne	Conseillère départementale	2 567,00
PIQUARD Claude	Conseiller communautaire	233,36	Reims	Conseiller municipal délégué de Reims	716,82			
POINS Jean-Christophe	Conseiller communautaire	233,36	Saint-Souplet-Sur-Py	Maire de Saint-Souplet-Sur-Py	680,64			
PONCELET Denis	Conseiller communautaire	233,36	Thillois	Maire de Thillois	991,80			
PONCIN Kévin	Conseiller communautaire	233,36	Reims	Conseiller municipal de Reims	233,36			
PORET Sylvie	Conseillère communautaire	233,36	Jouy-Les-Reims	Maire de Jouy-Les-Reims	991,80			

ANNEXE
ETAT DE L'ENSEMBLE DES INDEMNITES PERÇUES PAR LES ELUS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

L'article 92 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, codifié à l'article L.5211-12-1 du CGCT, a introduit l'obligation pour les Communautés urbaines d'établir **un état annuel présentant l'ensemble des indemnités de toutes natures, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant dans leur Conseil**, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie (syndicats mixtes) ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale de ces sociétés (sociétés d'économie mixte locale et sociétés publiques locales). Cet état est communiqué chaque année aux conseillers communautaires avant l'examen du budget de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Nom de l'élu	INDEMNITE COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS		INDEMNITE MUNICIPALE			AUTRE INDEMNITE		
	Fonction de l'élu(e)	Montant brut mensuel (en €)	Nom de la commune	Fonction de l'élu(e)	Montant brut mensuel (en €)	Nom de la collectivité ou du syndicat	Fonction de l'élu(e)	Montant brut mensuel (en €)
POTAR Dominique	Conseiller communautaire	233,36	Bezannes	Maire de Bezannes	1 944,70			
POUDRAS Aline	Conseillère communautaire	233,36	Reims	Conseillère municipale de Reims	233,36			
POULAIN ROCHEREUIL Nadine	Conseillère communautaire	233,36	Jonchery-Sur-Vesle	Maire de Jonchery-Sur-Vesle	1 806,23			
QUENARD Eric	Conseiller communautaire	233,36	Reims	Conseiller municipal de Reims	233,36			
RAINON Marie-Noëlle	Conseillère communautaire	233,36	Villers-Marmery	Maire de Villers-Marmery	1 567,43			
REANT Pierre	Conseiller communautaire	233,36	Hourges	Maire de Hourges	346,86			
RENARD Germain	Conseiller communautaire	233,36	Muizon	Maire de Muizon	2 006,93			
ROMAGNY Anne-Sophie	Conseillère communautaire	233,36	Bazancourt	Maire de Bazancourt	2 006,93			
ROMELLE Marie-Inès	Conseillère communautaire	233,36	Reims	Adjointe au Maire de Reims	2 053,60			
RONSEAU Jean-Pierre	Conseiller communautaire	233,36	Gueux	Maire de Gueux	1 505,20			
ROUSSEL Monique	Conseillère communautaire	233,36	Pouillon	Maire de Pouillon	1 567,43			
ROZE Marie	Conseillère communautaire	233,36	Merfy	Maire de Merfy	1 567,43			
SAHO NUZZO Silvana	Conseillère communautaire	233,36	Reims	Adjointe de quartier	2 053,60			
SAINTOT Bernard	Conseiller communautaire	233,36	Ludes	Maire de Ludes	1 567,43			
SECONDE André	Conseiller communautaire	233,36	Puisieux	Maire de Puisieux	914,01			
SENE Jean-Luc	Conseiller communautaire	233,36	Saint-Brice-Courcelles	Adjoint au Maire de Saint-Brice-Courcelles	727,32			
SICRE Michel	Conseiller communautaire	233,36	Bligny	Maire de Bligny	396,72			
SIMON Armelle	Conseillère communautaire	233,36	Reims	Conseillère municipale de Reims	233,36			
SIMON Patrick	Conseiller communautaire	233,36	Bouleuse	Maire de Bouleuse	991,80			
SUPLY Michel	Conseiller communautaire	233,36	Ormes	Maire de Ormes	991,80			
TAGGAE Mounya	Conseillère communautaire	233,36	Reims	Conseillère municipale déléguée de Reims	716,82			
TCHANGA Patrick	Conseiller communautaire	233,36	Reims	Conseiller municipal de Reims	233,36			
TETENOIRE André	Conseiller communautaire	233,36	Beaumont-Sur-Vesle	Maire de Beaumont-Sur-Vesle	1 567,43			
THIERY Bernard	Conseiller communautaire	233,36	Aubilly	Maire de Aubilly	991,80			
THOMAS Freddy	Conseiller communautaire	233,36	Reims	Conseiller municipal de Reims	233,36			
TYBURCE Léo	Conseiller communautaire	233,36	Reims	Conseiller municipal de Reims	233,36			
VAQUETTE Daniel	Conseiller communautaire	233,36	Pevy	Maire de Pevy	991,80			
VASSEUR Elizabeth	Conseillère communautaire	233,36	Reims	Adjointe au Maire de Reims	2 053,60			
VELLY Yann	Conseiller communautaire	233,36	Reims	Conseiller municipal délégué de Reims	716,82			

ANNEXE
ETAT DE L'ENSEMBLE DES INDEMNITES PERÇUES PAR LES ELUS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

L'article 92 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, codifié à l'article L.5211-12-1 du CGCT, a introduit l'obligation pour les Communautés urbaines d'établir **un état annuel présentant l'ensemble des indemnités de toutes natures, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant dans leur Conseil**, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie (syndicats mixtes) ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale de ces sociétés (sociétés d'économie mixte locale et sociétés publiques locales). Cet état est communiqué chaque année aux conseillers communautaires avant l'examen du budget de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Nom de l'élu	INDEMNITE COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS		INDEMNITE MUNICIPALE			AUTRE INDEMNITE		
	Fonction de l'élu(e)	Montant brut mensuel (en €)	Nom de la commune	Fonction de l'élu(e)	Montant brut mensuel (en €)	Nom de la collectivité ou du syndicat	Fonction de l'élu(e)	Montant brut mensuel (en €)
VERGEZ LARROUGET Marcel	Conseiller communautaire	233,36	Ventelay	Maire de Ventelay	991,80			
VERSTRAETE Vincent	Conseiller communautaire	233,36	Reims	Adjoint de quartier	2 053,60	Conseil Départemental de la Marne	Conseiller départemental	2 567,00
VIEVILLE Jean-Marie	Conseiller communautaire	233,36	Vrigny	Maire de Vrigny	991,80			
WATTIER Philippe	Conseiller communautaire	233,36	Reims	Adjoint au Maire de Reims	2 053,60			
WEILER Bernard	Conseiller communautaire	233,36	Villers-Allerand	Maire de Villers-Allerand	1 567,43			